

### COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Embargo jusqu'au 30/08/2018, 18h00 (CET)

Anvers, le 30 août 2018



# La société immobilière réglementée institutionnelle Genk Green Logistics nv a été créée aujourd'hui devant notaire

Intervest Offices & Warehouses ("Intervest") crée en collaboration avec Group Machiels, Genk Green Logistics nv en vue du redéveloppement de la zone B de l'ancien site Ford en un projet state-of-the-art d'environ 250.000 m².

La société anonyme Genk Green Logistics, dont les actionnaires sont Intervest et Group Machiels, a été créée aujourd'hui devant notaire.

Genk Green Logistics avait déjà obtenu le 26 juillet 2018 de la FSMA l'agrément de société immobilière réglementée institutionnelle (SIRI) de droit belge et ce sous la condition suspensive de sa constitution.

Le statut de SIRI correspond à celui de la SIR publique, et la SIRI peut bénéficier du même régime fiscal particulier (contrairement à la société du périmètre « ordinaire » d'une SIR publique). Les règles qui sont d'application aux SIR publiques, s'appliquent en principe à la SIRI. Les comptes annuels sont également rédigés conformément aux normes IFRS et Genk Green Logistics sera (via Intervest) également soumise au contrôle de la FSMA. Les quelques points qui divergent de la SIR publique sont, entre autres, (i) aucune obligation de cotation en bourse, (ii) les actions doivent être nominatives et en main d'investisseurs entrant en ligne de compte et (iii) aucune exigence en matière de diversification ou de taux d'endettement au niveau statutaire de la SIRI (bien au niveau consolidé de la SIR publique).

Au moyen de la SIRI Genk Green Logistics, Intervest et Group Machiels souhaitent en colllaboration avec MG Real Estate et DEME Environmental Contractors, redévelopper la zone B de l'ancien site Ford à Genk en un complexe logistique state-of-the-art, qui après développement complet échelonné sur plusieurs années comprendra au moins 250.000 m².

Avec ses partenaires, la SIRI Genk Green Logistics concentre de l'expertise en matière d'investissement, de développement et d'assainissement de terrains industriels de grande envergure. Les partenaires associés et de Genk Green Logistics envisagent donc de développer le projet en collaboration avec toutes les parties prenantes en un concept total, qui sera un atout majeur pour la vaste région. Afin de faciliter le processus de redéveloppement Genk Green Logistics a introduit en août 2018 une demande auprès de 'Agentschap Innoveren en Ondernemen' afin d'obtenir une convention de reconversion de friches industrielles.

# BEYOND REAL ESTATE

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE



Selon toute attente la passation de l'acte authentique – où Genk Green Logistics acquerra des autorités flamandes la zone B de l'ancien site Ford – aura lieu en septembre 2018 (l'acte sous seing privé avait déjà été passé en mai 2018). Dans le courant de 2019 et 2020, Genk Green Logistics payera en différentes phases sa quote-part au Vlaamse Waterweg pour les travaux de démolition, d'assainissement et d'infrastructure en fonction de la progression des travaux.

La commercialisation du développement de nouvelles constructions sur la zone B a déjà commencé. Genk Green Logistics prévoit que le premier immeuble sera opérationnel en 2020. Il faudra compter probablement environ cinq ans avant que le projet final ne soit réalisé. En fonction de l'aboutissement exact, la valeur d'investissement finale du projet variera entre € 120 et € 150 millions.

Intervest Offices & Warehouses SA (ci-après Intervest), fondée en 1996, est une société immobilière réglementée publique (SIR) dont les actions sont cotées sur Euronext Brussels (INTO) depuis 1999. Intervest investit en Belgique dans des immeubles de bureaux et propriétés logistiques de première qualité, loués à des locataires de premier ordre. Les biens immobiliers dans lesquels il est investi sont principalement des immeubles modernes, situés à des emplacements stratégiques dans et en dehors du centre des villes. La partie se rapportant aux bureaux dans le portefeuille immobilier est concentrée sur l'axe Anvers - Malines - Bruxelles; la partie logistique sur l'axe Anvers - Bruxelles - Nivelles et Anvers - Limbourg - Liège, avec extensions en Belgique, aux Pays-Bas et vers l'Allemagne. Intervest se distingue lors de la location d'espaces en allant au-delà de la location de mètres carrés uniquement. La société va beyond real estate en offrant des 'solutions clé en main' (une solution globale sur mesure et pour le client) comprenant un large éventail de services, du co-working et des serviced offices.

#### Pour plus d'informations veuillez contacter:

INTERVEST OFFICES & WAREHOUSES SA, société immobilière réglementée publique de droit Belge, Jean-Paul SOLS - ceo ou Inge TAS - cfo, T. + 32 3 287 67 87. http://www.intervest.be/fr